



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Le programme La culture se vit ici Phase 2

COMPTE RENDU DE L'ATELIER
LE 31 MARS 2022

Canada

Table des matières

I.	Description du projet.....	2
A.	Contexte	2
B.	À propos des propriétés	2
II.	Mobilisation de la collectivité.....	6
A.	Vue d'ensemble	6
a.	Objectifs de l'atelier	6
b.	Date et heure	6
B.	Approche de mobilisation.....	6
C.	Invitation et promotion.....	7
D.	Participation.....	7
a.	Ateliers	7
III.	Ce que nous avons entendu.....	7
IV.	Réponse aux commentaires	11
V.	Prochaines étapes	12

I. Description du projet

A. Contexte

La Commission de la capitale nationale (CCN) joue un rôle important dans l'entretien et la protection des bâtiments historiques, des paysages et des espaces publics qui font partie du patrimoine culturel du Canada. La CCN s'est également engagée à soutenir le développement culturel, à améliorer l'art de la plus haute qualité dans le domaine public de la capitale et à soutenir la diversité par une approche collaborative de la création d'espaces créatifs.

En 2020, conformément à cet engagement, la CCN a lancé le programme « La culture se vit ici ». Ce programme vise à faire connaître les organismes artistiques et culturels à la population canadienne grâce à l'animation de lieux patrimoniaux dont la CCN est responsable.

En 2021, dans le cadre du programme, la CCN lançait un projet pilote visant à transformer en résidence d'artiste la résidence Rochon située à Ottawa. Située au 138, rue St. Patrick, la maison patrimoniale reconnue par le gouvernement fédéral serait l'un des plus anciens bâtiments de la Basse-Ville et elle a récemment été remise en état afin de créer un espace idéal pour la création artistique et l'animation. La demande de manifestations d'intérêt de la CCN a porté ses fruits et, en 2022, elle a formé un partenariat avec la galerie SAW, un centre d'art autogéré, dans le cadre de son programme d'artiste en résidence Labo nordique.

S'appuyant sur ce projet pilote et sur l'intérêt qu'ont manifesté divers organismes, la CCN prévoit lancer de nouvelles demandes de manifestations d'intérêt pour trois autres lieux patrimoniaux :

- la maison Strutt, une construction emblématique située au 1220, chemin de la Montagne, à Gatineau (dans le parc de la Gatineau);
- la maison du 108, chemin Pine, une charmante maison de ferme ancienne à Chelsea (aussi dans le parc);
- la maison McConnell, une maison de ferme patrimoniale sur une propriété pittoresque, au 1055, chemin d'Aylmer, à Gatineau.

L'objectif de la CCN est de solliciter des propositions pour ces lieux qui permettront de conserver leur valeur patrimoniale, de faire connaître leur importance historique et culturelle et de mettre en valeur la région de la capitale. Conformément à l'approche adoptée pour le projet pilote à la résidence Rochon, la CCN a tenu un atelier en mars 2022 avec des membres du public afin d'orienter l'élaboration des demandes de manifestations d'intérêt et de générer des idées pour inspirer de nouveaux usages, projets et partenariats pour les trois lieux.

B. À propos des propriétés

La maison Strutt — une construction emblématique entourée d'arbres, caractéristique du milieu du 19^e siècle

La maison Strutt était la résidence du célèbre architecte canadien James Strutt. La construction de ce prototype expérimental, qui a servi de modèle à d'autres résidences conçues par l'architecte, s'est échelonnée de 1955 à 1956. En 2016, la maison a reçu la désignation d'édifice

fédéral du patrimoine reconnu. Perchée à flanc de colline, cette maison à deux niveaux est sise dans l'environnement sensible de l'escarpement d'Eardley du parc de la Gatineau.

S'inscrivant dans le mouvement architectural moderne et novateur de l'époque, la maison Strutt est conçue pour être en harmonie avec la nature. Bien que nichée parmi les arbres, elle bénéficie de la chaleur du soleil, qui entre à profusion par la fenestration abondante, et d'une vue magnifique de la vallée de l'Outaouais à ses pieds. Elle était jadis une destination de prédilection pour la classe politique et les communautés du savoir, des arts et du design. Puisqu'on y accède par des escaliers abrupts, et en raison des paliers, cet endroit n'est pas universellement accessible.

Possibilités

Compte tenu du design unique de la maison Strutt et de son emplacement dans ce que le Plan directeur du parc de la Gatineau de 2021 de la CCN appelle une « aire de conservation intégrale de la nature », la préférence sera accordée à un usage résidentiel plutôt que largement public. Ce serait un lieu idéal pour un programme « en résidence » destiné aux artistes, écologistes, scientifiques ou architectes aspirants ou professionnels, entre autres. La CCN espère signer un bail pluriannuel avec un ou des organismes partenaires afin de développer et de gérer ce type de programme sur les lieux. Il serait possible d'accorder l'accès au public de façon ponctuelle, mais on souhaite que le lieu soit réservé à de petits groupes de visiteurs plutôt qu'à de grands groupes.

On pourrait plutôt présenter les travaux réalisés dans le cadre du programme au Centre des visiteurs du parc de la Gatineau situé à environ cinq kilomètres de la maison Strutt.

De 2022 à 2024, la CCN réalisera la réhabilitation de la maison Strutt. Une fois le projet terminé, la maison sera prête à accueillir ses occupants et l'animation.

La maison du 108, chemin Pine — un lieu inspiré par la nature dans la vallée du ruisseau Meech

Cette jolie maison de ferme en brique rouge ornée d'une vaste véranda est entourée de pins matures. Elle est inscrite au [Registre du patrimoine culturel du Québec](#). La maison, construite en 1915 par la famille Cross, présente des détails architecturaux patrimoniaux à l'extérieur et à l'intérieur. Elle est actuellement vacante, et la finition intérieure en a été retirée afin d'exposer sa charpente et sa structure. À la différence de la maison Strutt, la CCN n'a engagé aucun fonds pour sa réhabilitation.

Possibilités

Située à proximité de départs de sentiers utilisés pour des activités récréatives et de plein air, cette propriété offre un accès privilégié à tout ce que le parc a à offrir. La maison a toutefois besoin d'importants travaux de remise en état. Puisque cette propriété est située à proximité des stationnements P16 et P15, dans la vallée du ruisseau Meech, son emplacement procure un accès facile au réseau de sentiers et aux destinations récréatives populaires du parc de la Gatineau.

La maison du 108, chemin Pine déborde de potentiel et est située à un endroit où de nombreuses utilisations sont permises, notamment les suivantes :

- résidence;

- éducation ou interprétation;
- restauration;
- services tels que des lieux de repos, des aires de pique-nique et de l'hébergement;
- conservation et rehaussement du patrimoine bâti et des paysages patrimoniaux;
- activités et rassemblements.

La maison McConnell — un joyau patrimonial dans un corridor dynamique

Cette maison de ferme datant du 19^e siècle est maintenant un édifice fédéral du patrimoine reconnu. Elle est sise bien en évidence, dans un cadre ouvert et pittoresque, entre le pont Champlain et le centre-ville d'Aylmer, à Gatineau. Cette modeste structure au parement en bois et au toit à deux versants comporte une grande véranda qui court sur toute la longueur de la façade avant. La grange attenante, une caractéristique rare pour une propriété agricole patrimoniale du Québec, offre beaucoup d'espace pour accueillir une variété d'activités intérieures. Son assez vaste terrain se prête aussi à des activités extérieures. La maison et la grange ont toutefois besoin d'importants travaux de réhabilitation.

Le bâtiment est vacant, et la finition intérieure en a été retirée afin d'exposer sa charpente et sa structure. Son emplacement le long d'une voie de transport principale entre l'est et l'ouest de Gatineau est excellent pour rapprocher le public d'une activité commerciale. Comme c'est le cas pour la maison du 108, chemin Pine, la maison McConnell ne bénéficie d'aucun financement de la part de la CCN pour sa réhabilitation.

Possibilités

La maison McConnell est située dans un cadre ouvert et pittoresque unique, qui contraste magnifiquement avec l'arrière-plan urbain. Cet emplacement l'avantage sur les plans de la visibilité, de l'accessibilité et de l'accès aux installations cyclables et au transport en commun (auquel des améliorations sont prévues dans les années qui viennent). La taille du terrain et du stationnement offre aussi de nombreuses possibilités pour la tenue de programmes variés.

Le Plan des terrains urbains autorise une variété d'utilisations, dont les suivantes :

- éducation ou interprétation;
- restauration;
- services tels que des lieux de repos et des aires de pique-nique;
- conservation et rehaussement du patrimoine bâti et des paysages patrimoniaux;
- activités et rassemblements.

Idéalement, ces utilisations contribueront à animer la capitale et à divertir le public, prévoiront un accès ouvert et gratuit au public et respecteront le caractère patrimonial et panoramique des lieux.

II. Mobilisation de la collectivité

A. Vue d'ensemble

La CCN est à la recherche de partenaires créatifs en vue d'animer trois lieux patrimoniaux sous son intendance dans la région de l'Outaouais : la maison Strutt au 1220, chemin de la Montagne à Gatineau, la maison du 108, chemin Pine à Chelsea et la maison McConnell au 1055, chemin d'Aylmer à Gatineau. Dans le cadre de ses efforts visant à explorer les possibilités de partenariat et à mieux comprendre les besoins et les intérêts des partenaires créatifs possibles, la CCN a tenu un atelier en mars 2022 avec les parties intéressées et les membres de la collectivité.

a. Objectifs de l'atelier

Les objectifs de l'atelier étaient les suivants :

- faire connaître la vision de la CCN en matière de partenariats pour les trois propriétés dans le cadre du programme La culture se vit ici;
- recueillir les idées de la collectivité et des parties prenantes au sujet des possibles utilisations et des possibilités de partenariat pour ces lieux.

b. Date et heure

- Jeudi 31 mars 2022, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 18 h à 20 h (HAE).

B. Approche de mobilisation

Les deux ateliers ont eu lieu sur Microsoft Teams. Le personnel de la CCN a présenté un exposé bilingue qui a été suivi par :

- une période de questions et réponses;
- un exercice sur tableau blanc numérique pour répertorier les programmes existants et explorer les utilisations futures des trois propriétés;
- une plénière pour rendre compte des idées échangées lors de l'activité précédente;
- une discussion sur les besoins et les exigences des partenaires potentiels;
- une dernière période de commentaires.

À la fin de la séance, les personnes participantes ont été invitées à formuler des commentaires sur l'atelier au moyen d'une application de sondage en ligne.

Le personnel de la CNC a pris des notes tout au long de la réunion, et les idées proposées au moyen de papillons adhésifs numériques pendant l'activité du tableau blanc ont été enregistrées sous forme de saisies d'écran.

C. Invitation et promotion

Une invitation a été envoyée à environ 250 parties prenantes représentant des groupes des secteurs suivants : arts et culture, architecture et design, groupes communautaires/résidents, gouvernement (municipal/fédéral), patrimoine, autochtones, conservation de la nature, loisirs, ainsi que science et milieu universitaire. On a également invité les anciens résidents du 108, chemin Pine et de la maison Strutt. De plus, on a fait la promotion de l'atelier sur le site Web de la CCN, où les parties intéressées ont été invitées à s'inscrire.

D. Participation

a. Ateliers

- Un total de 24 personnes ont participé aux ateliers

III. Ce que nous avons entendu

Idées d'utilisations possibles

Dans le cadre de l'activité sur tableau blanc numérique, les personnes participantes ont été invitées à afficher des idées sur les types de programmes qui, selon eux, pourraient être établis dans ces propriétés. Les idées ont été regroupées en deux catégories : les programmes existants et les nouvelles idées.

Programmes existants et partenaires potentiels

Les personnes participantes ont cité un certain nombre d'exemples d'établissements déjà dotés de programmes qui pourraient servir d'inspiration pour une ou plusieurs propriétés. Ils ont également nommé des partenaires qui, selon eux, conviendraient bien au programme La culture se vit ici. Voici quelques-unes des suggestions :

Propriété	Programmes existants et partenaires potentiels
Maison Strutt	<ul style="list-style-type: none">• <i>Azrieli School of Architecture and Urbanism</i> de l'Université Carleton• Cégep de l'Outaouais• La communauté culturelle de la région de Gatineau• L'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais (AAAO)• La Filature• Le Centre d'exposition L'Imagier• Culture Outaouais• Résidence d'artiste de la Fondation Grantham• <i>The Tree Sisters</i>• La Ligue canadienne des poètes• Centre d'art autogéré DAÏMON

Propriété	Programmes existants et partenaires potentiels
	<ul style="list-style-type: none"> • Centre d'art autogéré AXENÉ07 • Centre des arts La Fab sur Mill • Place des Artistes de Farrellton • Le Campus du patrimoine naturel du Musée canadien de la nature • Résidences d'artistes à la Maison Rioux du Centre d'artistes Caravansérail • Résidences artistiques entre le Québec et l'Ontario du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) • Le programme du Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) qui vise la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux • Centre canadien d'architecture
Maison du 108, chemin Pine	<ul style="list-style-type: none"> • L'Université du Québec en Outaouais • Société historique de la vallée de la Gatineau • Exposition sur l'histoire familiale du parc national Forillon • Programme des artistes invités de <i>Fogo Island Arts</i> • <i>Rideau Lakes Cottages</i> — La maison du maître-éclusier de Beveridges • Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT) de l'Université du Québec
Maison McConnell	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Gatineau • Cégep du Vieux Montréal • Conseil des métiers d'art du Québec • Association du patrimoine d'Aylmer • Association des jeunes d'Aylmer • Université du Québec en Outaouais • Musée régional de l'Outaouais • Dérives Urbaines • Organismes culturels et patrimoniaux de Gatineau • Salon du livre de l'Outaouais • Ambassades offrant des programmes littéraires et d'écrivain en résidence • Associations communautaires locales • <i>Steckle Heritage Farm</i> • Promoteurs locaux

Nouvelles idées

Les personnes participantes ont proposé les idées suivantes pour animer les trois propriétés :

Propriété	Nouvelles idées
Maison Strutt	<ul style="list-style-type: none">• Gîte touristique pour artistes• Accompagnement personnel en résidence/accompagnement en nature• Programme d'artiste ou d'architecte en résidence• Programme de scientifique en résidence en collaboration avec des établissements de recherche• Centre d'interprétation et d'éducation pour l'architecture et le design canadiens• Espace de cotravail en architecture• Présentation architecturale de la conception moderne de James Strutt à travers l'histoire• Programme portes ouvertes• Un espace pour des tutoriels professionnels en collaboration avec une école d'architecture ou de science du bâtiment• Centre d'exposition pour promouvoir l'importance écologique et culturelle du parc de la Gatineau au moyen de l'art• Accompagnement en nature pour offrir des expériences de formation en plein air ou d'apprentissage par l'expérience dans un environnement naturel
Maison du 108, chemin Pine	<ul style="list-style-type: none">• École de la forêt• Programme Ciel étoilé/d'astronomie• Programme de science participative• Centre d'interprétation pour présenter l'histoire, le paysage agricole et l'environnement naturel du parc de la Gatineau au public• Lieu de retraites et d'activités privées• Centre d'ornithologie et d'activités de plein air• Abri ou petit hôtel pour le ski de fond ou la raquette• Utilisation communautaire• Centre d'interprétation de l'histoire de l'humanité et du patrimoine bâti• Gîte touristique• Programme portes ouvertes• Restaurant• Salon de thé• Galerie ou studio• Centre d'éducation environnementale pour tous les âges

Propriété	Nouvelles idées
Maison McConnell	<ul style="list-style-type: none"> • Centre d'agriculture urbaine • Laboratoire du patrimoine et de l'histoire • Ateliers sur la restauration historique avec des partenaires régionaux et des artisans • Location de vélos • Espace d'exposition et d'interprétation sur l'histoire et le patrimoine archéologiques régionaux • Centre communautaire • Lieu d'activité dans la grange de la propriété • Cinéma de répertoire • Restaurant • Programme portes ouvertes

En discutant des utilisations et partenaires potentiels, certaines personnes ont insisté sur ce qui suit :

- Les utilisations futures des propriétés doivent être respectueuses de leur histoire et de leur environnement respectifs et inclure des éléments qui renseignent le public sur leur passé.
- La CCN devrait envisager de démolir les propriétés qui sont en particulièrement mauvais état et d'affecter les fonds de réhabilitation à d'autres fins, comme l'acquisition de terrains pour soutenir les corridors écologiques.
- Les utilisations futures devraient mettre en valeur et valoriser l'environnement bâti et naturel dans lequel les propriétés sont situées, comme le chemin d'Aylmer et le patrimoine écologique de la région de l'Outaouais.
- Le parc de la Gatineau est incroyablement unique en ce qui a trait à sa biodiversité et, à ce titre, la conservation et la protection de l'habitat devraient être une priorité lorsqu'il s'agit de créer de l'animation dans les propriétés qui s'y trouvent.
- L'accès public aux propriétés devrait être favorisé, et les utilisations privées ou commerciales intensives évitées.
- La CCN devrait veiller à ce que les utilisations futures n'impliquent pas l'aménagement des propriétés au-delà de l'empreinte ou de la hauteur des bâtiments existants afin de protéger les espaces naturels et les corridors écologiques.
- Tous les efforts doivent être faits pour s'assurer qu'aucune des propriétés ne tombe en ruine. Les utilisations futures devraient comporter un volet public et être fondées sur une approche axée sur la collectivité. Par exemple, la réhabilitation pourrait aller de pair avec l'apprentissage et les programmes pour créer un sentiment d'appartenance à la collectivité.

Besoins et exigences des partenaires potentiels

On a demandé aux personnes participantes de faire part de leurs points de vue sur les besoins et les exigences des partenaires potentiels. Dans le cadre de cette discussion, ces personnes ont souligné l'importance des éléments suivants :

- disposer d'un espace en bon état pour pouvoir l'animer en toute sécurité et attirer la communauté vers sa nouvelle vocation;
- mieux comprendre ce qui pourrait être fait de façon réaliste avec l'espace, en fonction des utilisations permises et de la dimension des lieux;
- veiller à ce que les paramètres financiers soient clairement définis afin de permettre aux organismes de déterminer la viabilité de l'élaboration d'une proposition;
- inclure plus de renseignements sur la propriété du 1224, chemin de la Montagne, qui est adjacente à la maison Strutt, qui pourrait servir de complément aux efforts d'animation de la propriété principale;
- une plus grande clarté des rôles et responsabilités de la CCN à l'égard des partenaires retenus, ainsi que des échéanciers prévus pour le financement et la remise en état.

D'autres ont fait les suggestions suivantes :

- faire participer les partenaires, comme les établissements d'enseignement, dès le stade de la conception de la réhabilitation, afin qu'ils puissent contribuer à la restauration et à l'animation des propriétés;
- regarder plus loin pour trouver des partenaires potentiels et sortir des sentiers battus;
- continuer de mobiliser les personnes et les groupes qui ont un lien personnel avec les propriétés et qui peuvent aider au soutien et à l'orientation du programme La culture se vit ici.
- prolonger la date limite pour présenter les propositions afin de mieux refléter le temps et les efforts requis pour obtenir du financement et réhabiliter une ou plusieurs propriétés aux fins de leur animation.

Les personnes participantes ont également exprimé leur intérêt à transmettre de l'information sur le programme La culture se vit ici à leurs contacts respectifs.

IV. Réponse aux commentaires

La CCN est reconnaissante des idées et des commentaires reçus des personnes participantes. Leurs points de vue ont orienté l'approche adoptée pour les demandes de manifestations d'intérêt des trois propriétés patrimoniales, ainsi que de la propriété connexe du 1224, chemin de la Montagne.

Les utilisations possibles de ces propriétés qui ont été suggérées lors de l'atelier ont été prises en compte dans l'élaboration des demandes de manifestations d'intérêt. Par ailleurs, les personnes présentes ont formulé de précieuses recommandations au sujet de partenaires potentiels qui n'étaient pas présents à l'atelier, et la CCN a donné suite à plusieurs de ces suggestions.

Au cours de l'atelier, plusieurs parties prenantes clés et personnes possédant de l'expertise ont exprimé leur intérêt pour la réhabilitation de la maison Strutt. Par conséquent, la CCN examine les possibilités de participation de ces groupes parallèlement aux discussions sur l'utilisation et l'animation des propriétés.

V. Prochaines étapes

Les demandes de manifestations d'intérêt pour les trois propriétés seront lancées le 15 juin 2022. La date de clôture pour la présentation des demandes de manifestations d'intérêt est le 30 septembre 2022, à 23 h 59 (HE).

À la réception d'une manifestation d'intérêt qui respecte ou dépasse les exigences obligatoires, la CCN peut communiquer avec le partenaire éventuel pour élaborer davantage la proposition d'entente pour une ou plusieurs des trois propriétés.

Si plus d'une proposition respecte les critères obligatoires, les possibilités de partenariat les plus compatibles avec une ou plusieurs des trois propriétés et le programme La culture se vit ici seront prises en considération dans le cadre d'un concours. Afin d'assurer l'équité et la transparence pour tous les partenaires éventuels qui soumettent une manifestation d'intérêt, les soumissions seront évaluées en fonction d'un ensemble normalisé de critères fournis dans la demande de manifestations d'intérêt.

Après l'évaluation, la CCN répondra d'abord à la manifestation d'intérêt qui correspond le mieux aux objectifs du programme. Le ou les partenaires retenus pour les propriétés seront sélectionnés pour lancer le programme en 2023 ou au cours des années suivantes.